# Arrêté royal instituant la décoration civique

* Date : 19-03-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012022117
* Author : SERVICE PUBLIC FEDERAL SECURITE SOCIALE

ALBERT II, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu l'arrêté royal du 21 juillet 1867 instituant la décoration civique destinée à récompenser les services rendus au pays à la suite d'une longue carrière dans les fonctions provinciales, communales, électives ou gratuites, ainsi que les actes éclatants de courage, de dévouement et d'humanité, modifié par l'arrêté royal du 30 juillet 1994;

Vu l'arrêté royal du 15 janvier 1885 étendant aux fonctions civiles de l'Etat, l'arrêté royal instituant la décoration civique;

Sur la proposition de Notre Ministre des Pensions,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1
er. La décoration civique est décernée à la date du 1
er janvier 2006 à :

Pour 35 années de service

La Croix de 1
re classe

M. Freddy BAEYENS, directeur;

Mme Jeannine DE RIDDER, Expert financier et administratif;

Mme Marie-France DELIGNE, Expert financier;

M. Freddy PEVENAGE, Expert financier;

Mme Johnia DE MOOR, Expert financier.

La Croix de 2
e classe

Mme Lucia PITTOMVILS, Collaborateur administratif.

Pour 25 années de service

La Médaille de 1
re classe

M. Jean-Marc DELFOSSE, Premier attaché des finances;

M. Jean GODIN, Premier attaché des finances;

Mme Lena DE GEYNDT, Expert financier et administratif;

Mme Gisèle DE REGHEL, Expert financier et administratif;

Mme Magdalena LAGRING, Expert financier et administratif;

Mme Germaine VERTENEUIL, Expert financier et administratif;

Mme Marie-Christine VIRLEE, Expert financier et administratif;

Mme Marina ROELANDT, Expert financier et administratif;

M. Willy DELVAUX, Expert ICT;

Mme Dominique DOZOT, Expert financier;

Mme Ghislena PLATTEAU, Assistant financier adjoint;

Mme Danielle SWERTS, Assistant financier;

Mme Lydia VANDEREYCKEN, Assistant financier;

Mme Dominique BOURGUIGNON, Assistant financier;

Mme Myriam TEMMERMAN, Collaborateur administratif;

M. Patrick VAN NIEUWENHUYZE, Collaborateur administratif;

Mme Jeanine DEBUSSCHERE, Collaborateur financier.

Art. 2. La décoration civique est décernée à la date du 1
er janvier 2007 à :

Pour 35 années de service

La Croix de 1
re classe

Mme Ghislaine VAN WELDE, Directeur;

M. Richard VERHEYEN, Conseiller adjoint principal;

M. Robert DE LEU, Expert financier et administratif;

M. Robert VERBEIREN, Expert financier et administratif;

Mme Jeannine DE NIL, Expert financier;

Mme Lutgarde MERGAERTS, Expert financier;

M. Marc FONTAINE, Expert financier;

M. Jozef WILLAERT, Expert financier;

Mme Michèle GILISSEN, Assistant financier;

Mme Christina HOREMANS, Assistant financier;

Mme Maria VAN DIJCK, Assistant financier;

M. Jacques CANS, Assistant financier;

M. Hugo VAN NUFFELEN, Assistant financier.

La Croix de 2
e classe

Mme Diane VAN KERKHOVEN, Collaborateur administratif.

Pour 25 années de service

La Médaille de 1
re classe

Mme Marie-Paule COPIN, Directeur;

Mme Katalin KALSECZ, Expert financier et administratif;

Mme Micheline MAHY, Expert financier et administratif;

M. Henri ANDRE, Expert financier et administratif;

M. Patrick NEERINCKX, Expert financier et ICT;

M. Patrick SACHEM, Expert financier et ICT;

M. Gaetan THIMISTER, Expert financier;

Mme Patricia JANSSENS, Assistant financier;

Mme Eveline RONSMANS, Assistant financier;

M. Guido NECKEBROECK, Assistant financier;

Mme Colette HENDRIX, Collaborateur financier;

Mme Marie-Christine HENRY, Collaborateur administratif;

Mme Dominique TONKA, Collaborateur administratif.

Art. 3. La décoration civique est décernée à la date du 1
er janvier 2008 à :

Pour 35 années de service

La Croix de 1
re classe

M. D'HOLLANDER Willy, Conseiler adjoint;

Mme Christine DELIGNE, Expert financier et administratif;

Mme Nicole HUYGENS, Expert financier et administratif;

M. Jean-Marie BAERDEMAN, Expert financier et administratif;

Mme Liliane MOLLET, Expert financier;

Mme Jacqueline NOVALET, Expert financier;

M. Jose CARPREAU, Expert financier;

M. Etienne MINCKE, Expert financier;

M. Luc STALLAERT, Expert financier;

Mme Christine LAMBEAUX, Assistant financier;

M. Jean-Jacques AUBECQ, Assistant financier;

M. Walter BUSSELOT, Assistant financier;

Mme Nicole MOULINASSE, Assistant des finances.

La Croix de 2
e classe

Mme Monique VAN DE VELDE, Collaborateur administratif.

Pour 25 années de service

La Médaille de 1
re classe

M. Marc SMET, Directeur;

M. Roland HISSEL, Premier attaché des finances;

M. Jean-Marie DUMORTIER, Attaché des finances;

M. Gerd MOONEN, Attaché des finances;

Mme Lutgarde BUSSENIERS, Expert financier et administratif;

Mme Ingrid DE CLERCQ, Expert financier et administratif;

Mme Jacqueline MONEIB, Expert financier et administratif;

Mme Anne-Marie STEIN, Expert financier et administratif;

M. Johan OST, Expert financier et administratif;

M. Bernard VAN DAMME, Expert financier et administratif;

Mme Christel EECKHAUT, Expert financier;

Mme Carine GODIN, Expert financier;

Mme Yvette VAN HOUT, Expert financier;

M. DE REDE Jean, Expert financier;

Mme Lisette TECK, Chef administratif;

Mme Magda DE ROY, Assistant financier;

Mme Chantal ROMEYER, Assistant financier;

M. Guy GOOSSENS, Assistant financier;

M. Philippe BRIQUEMONT; Assistant financier adjoint.

Art. 4. La décoration civique est décernée à la date du 1
er janvier 2009 à :

Pour 35 années de service

La Croix de 1
re classe

M. Marc LEFEBVRE, Directeur;

M. Clement VAN DEN ABBEELE, Directeur;

Mme Marie-Louisa HEREMANS, Premier attaché des finances;

M. Eric EECKHOUT, Expert financier et administratif;

M. René MATTELET, Expert financier et administratif;

M. Marc DE DECKER, Expert financier;

Mme Marie-Luce GRAULICH, Assistant fiancier

Mme Nadia PELEMAN, Assistant financier;

M. Alain DETHINNE, Assistant financier;

Mme Marie-Jeanne FILLE, Assistant financier;

Mme Anna DE RUYSSCHER, Assistant financier adjoint;

Mme Liliane LORENT, Assistant administratif.

La Croix de 2
e classe

Mme Christiane CAMBY, Collaborateur financier;

Mme Annie VERPEET, Collaborateur financier;

Mme Arlette VAN GYSEGHEM, Collaborateur financier;

Mme Béatrice LONEUX, Collaborateur administratif.

Pour 25 années de service

La Médaille de 1
re classe

Mme Dominique LEBAILLY, Directeur;

Mme Dorine DELOMBAERDE, Expert financier et administratif;

M. Rudi MEERSMAN, Expert financier et administratif;

Mme Nicole DE SMEDT, Expert financier;

Mme Annie PAINDAVIN, Expert financier;

Mme Marina FORET, Expert financier;

Mme Danielle DESECK, Assistant financier;

Mme Muriel DILLIE, Assistant financier;

Mme Diane MESDAG, Assistant financier;

M. Eric SOKAY, Assistant administratif;

M. Gérard COGEZ, Collaborateur financier;

Mme Marie-France MALVOLTI, Collaborateur financier;

Mme Kathleen DEJONGHE, Collaborateur financier.

Art. 5. La décoration civique est décernée à la date du 1
er janvier 2010 à :

Pour 35 années de services

La Croix de 1
re classe

Mme Helena PAPIC, Directeur;

M. Guy COOMANS, Directeur;

M. Jean-Paul LEVA, Premier Attaché des finances;

M. Wim SCHEERLINCK, Premier attaché des finances;

Mme Annie GLATIGNY, Expert financier et administratif;

Mme Monique ONSIA, Expert financier et administratif;

M. Claude NYSSEN, Expert financier et administratif;

Mme Michelle DESCAMPS, Expert financier et administratif;

Mme Christine HAUTEKIET, Expert financier;

M. Yves DE VLEESCHAUWER, Expert financier;

Mme Lena WILLEMS, Expert financier;

M. Philippe DENONCIN, Chef administratif;

Mme Brigitte WIDIEZ, Assistant financier;

M. Robert GASIA, Assistant financier;

Mme Linda STROOBANTS, Assistant financier;

Mme Chantal MONCOMBLE, Assistant financier;

M. Claude MEUNIER, Assistant financier adjoint.

La Croix de 2
e classe

Mme Monique GEVAERT, Collaborateur financier.

Pour 25 années de service

La Médaille de 1
re classe

M. Philippe NYS, Auditeur-général des finances;

M. Jean-Luc LIBON, Directeur;

M. Guy TACKAERT, Expert financier et ICT;

M. Jean-Louis LADEUZE, Expert financier et administratif;

M. Jean-Luc BERLAND, Expert financier;

Mme Martine VAN HEE, Expert technique;

Mme Anne-Marie SANSTERRE, Assistant financier;

Mme Dominique GOBBE, Assistant financier;

Mme Maria HUTSEBAUT, Assistant financier;

Mme Isabelle LEROY, Assistant financier;

Mme Carine KETELERS, Assistant financier;

M. Freddy LACROIX, Assistant financier adjoint;

Mme Claudette THEATRE, Collaborateur financier.

Art. 6. La décoration civique est décernée à la date du 1
er janvier 2011 à :

Pour 35 années de service

La Croix de 1
re classe

M. Michel AVART, Auditeur-général des finances;

Mme Martine DEJONCKHEERE, Première attaché des finances;

Mme Josiane LECLERE, Expert inancier et administratif;

M. Guy NECHELPUT, Expert financier et administratif;

Mme Chantal WINDEY, Expert financier;

Mme Ariane CLOSSET, Expert financier;

Mme Jeannine PERSOONS, Assistant financier;

M. Emiel DE MEDTS, Assistant financier.

La Croix de 2
e classe

Mme Christiane COUPEZ, Collaborateur financier;

Mme Winifred DELANNAY, Collaborateur financier.

Pour 25 années de service

La Médaille de 1
re classe

M. Johan HEEMERYCK, Directeur;

Mme Carine VERBORGT, Expert financier et administratif;

Mme Rita DE KEGEL, Expert financier;

M. Jean-Marc DUWELZ, Expert financier;

Mme Laure CROTTEUX, Assistant fiancier.

Art. 7. Le Ministre qui a les Pensions dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 mars 2012.

ALBERT

Par le Roi :

Le Ministre des Pensions,

V. VAN QUICKENBORNE